

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

<p><b>QUALITEVET</b></p> <p><b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><b>MARDI 23 MAI 2017</b></p>
---

Début réunion 15 h 00

**PRESENTS**

Jean François Rousselot – AFVAC Christophe Brard – SNGTV Laurent Perrin – SNVEL Corinne Bisbarre – CNOV Claire Scicluna – AVEF Jacqueline Bastien – SNGTV Claude Beata – ZOOPSY	Gilles Bourdoiseau – VETAGROSUP Patrick Bourdeau – ONIRIS Pierre Sans – ENV TOULOUSE Samuel Boucher – SNVECO Guy Hannote – QUALITEVET Laurent Mangold – QUALITEVET Catherine Roy – ALARA RISK
---	---

**ABSENTS EXCUSES**

Eric Guaguère – AFVAC Jacques Guérin – Ghislaine Jançon - CNOV Charles François Louf – AVEF Pierre Buisson – SNVEL Jean-Yves Gauchot - FSVF Nathalie Marlois – ZOOPSY	Isabelle Chmitelin – ENV TOULOUSE Catherine Boivert – ENV TOULOUSE Jean Pierre Mialot – ENV MAISONS ALFORT Corinne Jaureguy - SNVECO François Gary - PHYLUM
--	---

**ABSENTS**

Olivier Debaere – Julien Faisnel – Caroline Cornuau - DGAL Patrick Perrin – SERVICE SANTE ARMEES Marc Verneuil – AFEP – ex MHOC	Emmanuelle Soubeyran – VETAGROSUP Vanessa Neto – VETAGROSUP Dominique Buzoni-Gatel – ONIRIS
---	---

<b>Rédigé par</b> Corinne BISBARRE	<b>Validé par</b> Jean-François ROUSSELOT	<b>Approuvé par</b> AG et CA Qualitévet
---------------------------------------	--	--

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

## **1. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU C.A. DU 29 NOVEMBRE 2016 :**

### **Modifications et actions proposées :**

- *Page 5* : « Groupe de travail Biologie - question à Jean Michel CAPELIER » : Patrick BOURDEAU propose de joindre Jean Michel CAPELIER et Anne COGNY car ils n'ont pas été destinataires des invitations aux groupes de travail, ces groupes ayant été constitués progressivement par les pilotes.

Il est rappelé que les indemnités des journées de travail pour ces groupes de travail restent à la charge de chaque organisme.

- *Page 7* : Samuel BOUCHER va aviser avec Julien FLORI afin de savoir s'il désire continuer à participer au groupe de travail « Analyse de Laboratoire ». (*Ajouter Samuel BOUCHER à ce groupe*)
- *Faire référence au travail de Claude BEATA concernant le portail internet de QUALITEVET.*

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **2. GROUPE DE TRAVAIL HYGIENE EN PRATIQUE ITINERANTE – CABINET – CLINIQUE ET CENTRE HOSPITALIER VETERINAIRE – Laurent MANGOLD :**

### **Participants au groupe de travail :**

<b>Pilotage : Laurent MANGOLD</b> <b>Organisation technique : JF ROUSSELOT</b>	<b>AVEF</b> <b>AFVAC</b>
<hr/> <b>Claire SCICLUNA</b> <b>Jean Yves GAUCHOT</b> <b>Jacqueline BASTIEN</b> <b>Gilles BOURDOISEAU</b> <b>Corinne BISBARRE</b> <b>Thierry CHAMBON</b>	<hr/> <b>AVEF</b> <b>AVEF</b> <b>SNGTV</b> <b>VETAGROSUP</b> <b>CNOV</b> <b>SNVEL</b>

Une première réunion du groupe de travail s'est tenue ce matin.

En amont, un travail préparatoire de définition du périmètre du projet a été réalisé. Un consensus a été dégagé après de nombreux échanges et adopté par le groupe. Il peut néanmoins être amené à évoluer. Plusieurs volets seront envisagés.

<b>Rédigé par</b> Corinne BISBARRE	<b>Validé par</b> Jean-François ROUSSELOT	<b>Approuvé par</b> AG et CA Qualitévet
---------------------------------------	--	--

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

### 3 axes de travail ont été identifiés :

- Le premier, technique, relatif au quotidien du vétérinaire en exercice dans son établissement de soins ;
- Le second abordera l'environnement humain des collaborateurs et salariés ;
- Le dernier se rapportera à l'entretien des locaux, sans aborder l'organisation et l'architecture des structures, afin de ne pas mettre en défaut les établissements les plus anciens (notion de marche en avant, dans l'espace comme dans le temps).

L'idée prépondérante émergente est de prendre en considération la santé de l'animal, la protection de l'équipe soignante et celle du public. L'exercice itinérant sera pris en compte.

Le but est d'alerter les vétérinaires praticiens sur l'énorme intérêt d'améliorer l'hygiène à la fois dans son établissement de soins mais aussi chez le détenteur de l'animal. Le vétérinaire devant être en mesure d'assurer sa fonction d'hygiéniste tant pour son personnel que pour le public.

### Méthode de travail – buts :

Etablir un guide des bonnes pratiques en matière d'hygiène, avec des fiches synthétiques, facilement lisibles dont certaines seront affichables. Puis, créer un second temps des grilles d'autoévaluation destinées au professionnel vétérinaire.

### Stratégie :

Dans un premier temps, faire un état des lieux : envoi d'un questionnaire destiné à évaluer les pratiques d'hygiène actuelles dans les établissements de soins, ceci afin de placer correctement le curseur des exigences (juin 2017).

Dans un second temps, établir un sommaire du guide (fin 2017).

Enfin, à partir de celui-ci, répartir le travail au sein du groupe pour rédiger le guide et les fiches synthétiques (d'ici deux ans).

### Budget :

Le budget global a été estimé à environ 35 000 euros. Il se répartit comme suit :

- Groupe de travail d'environ 8 personnes ;
- 10 jours de travail pour chaque participant au groupe de travail, indemnisés sur la base de 30 AMO / jour ;
- 2 jours par personne, réservés aux échanges par mails, aux réunions téléphoniques ;
- 2 jours de réunions présentiels ;
- Pour l'instant il n'est pas prévu de financement pour des personnalités extérieures.

### Financement ?

Des pistes ont été identifiées, afin d'assurer une partie du financement de ce guide :

- ➔ Sponsoring de partenaires ? : laboratoires spécialisés dans l'hygiène, fournisseurs de matériel spécifique. En veillant au respect des points d'intérêt du groupe de travail et en faisant un appel d'offre exhaustif ;

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

- ➔ Achat du guide par les utilisateurs ? : toute formation, abonnement à une revue étant payant, il pourrait être envisagé la commercialisation de fiches plastifiées à accrocher aux postes de travail ;
- ➔ Les OPV pourraient prendre en charge chaque membre des groupes de travail, après validation et accord bien sûr. Ceci reste à valider. Doit-on demander une répartition totale des frais sur les OPV ?
- ➔ Peut-on envisager un financement par le plan écoantibio 2, dans le cadre de l'axe 1, mesure 4 ? Une réunion doit se tenir le 27 juin prochain à propos de la communication du plan écoantibio 2 ; le gouvernement doit alors valider le financement du Plan, puis il y aura appel à des projets et des plans d'action.

#### Discussion – Commentaires :

- Catherine ROY propose de se tourner aussi vers les partenaires sociaux et l'administration, parties prenantes à la démarche dans la mesure où les contraintes deviennent de plus en plus difficiles pour les employeurs, en particulier vis-à-vis des femmes enceintes (le ministère va prochainement mettre en place un groupe de travail sur les conditions de travail des femmes enceintes, allaitantes et non ménopausées, or celles-ci vont bientôt représenter env. 80 % de la formation au sein de notre profession).

Il n'y a, par exemple pas ou peu d'études sur le risque félin en lien avec la toxoplasmose. La courbe d'infection féline suit la courbe de l'âge, donc l'infection peut se faire avec le même risque tout au long de la vie. Il est par ailleurs difficile de fonder une démarche hygiène et sécurité en tenant compte des personnes en mauvaise santé ; ces démarches sont en premier lieu faites pour le salarié en bonne santé.

Il est proposé d'aller en premier lieu regarder ce qui existe dans d'autres professions (dentistes, médecins, HAS ...).

Une fiche concernant les risques professionnels (intégrant les zoonoses) pourrait être destinée à être intégrée dans le document unique d'évaluation des risques professionnels ; pour l'instant le groupe avait décidé de ne pas pousser plus loin la réflexion.

- ➔ A garder en tête : peut-être faire une fiche, ou glisser les infos à chaque étape du groupe de travail.
- ➔ Echanger avec Catherine ROY à propos des évolutions réglementaires sur le risque au travail.
- ➔ Ne pas mettre en place des directives drastiques opposables et inapplicables pour un vétérinaire en exercice. Le but est de tirer progressivement la profession vers le haut, sans pour autant inquiéter les confrères et consœurs ; il faut faire de la sensibilisation sans aboutir à un phénomène de rejet total. Le but est donner aux professionnels une démarche à suivre, avec un socle commun applicable à 80-90 % des professionnels, ainsi que des grilles d'autoévaluation et des outils.
- ➔ Se servir de la grille d'autoévaluation pour glisser des mesures supplémentaires applicables aux cas particuliers.

<b>Rédigé par</b> Corinne BISBARRE	<b>Validé par</b> Jean-François ROUSSELOT	<b>Approuvé par</b> AG et CA Qualitévet
---------------------------------------	--	--

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

- Ne doit-on pas demander l'aide, l'expertise de professionnels formés à la biosécurité et aux inspections dans les hôpitaux ... ?

Le modèle de la médecine humaine doit être pris en compte et exploité, toutefois en l'adaptant.

### Résultats attendus :

Rédaction d'un guide des bonnes pratiques, de fiches d'autoévaluations et de fiches de procédures.

L'idée d'un guide numérique est mise de côté pour l'instant car l'outil n'est pas consultable en urgence et n'est pas affichable au sein de l'établissement de soins, pendant l'exercice du professionnel. Les fiches à afficher aux postes de travail semblent plus adaptées.

Il ne sera sans doute pas envisagé de format consultable en PDF, car fuites et téléchargements seraient alors trop faciles, or il faudrait pouvoir éventuellement dans le futur de commercialiser ce guide.

### **3. GROUPE DE TRAVAIL ANALYSES BIOLOGIQUES COURANTES DANS LES ETABLISSEMENTS DE SOINS VETERINAIRES – Guy HANNOTE :**

#### Participants au groupe de travail :

<b>Pilotage : Guy HANNOTE</b> <b>Organisation Technique : JF ROUSSELOT</b>	<b>AFVAC</b> <b>AFVAC</b>
<b>Patrick BOURDEAU</b> <b>Julien FLORI</b> <b>Pascal FANUEL</b> <b>Claude BEATA</b> <b>Marc HASDENTEUFEL</b> <b>Olivier SALAT</b> <b>Françoise BUSSIERAS</b>	ONIRIS SNVECO CNOV ZOOPSY AVEF SNGTV SNVEL
<b>CONSULTANTS PRESENTIS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Christine MEDAILLE</li> <li>• AFLABV</li> <li>• ADILVA</li> </ul>	

Une première réunion de travail a eu lieu ce matin ; les échanges ont été riches et intéressants.

#### Objectifs :

<b>Rédigé par</b> Corinne BISBARRE	<b>Validé par</b> Jean-François ROUSSELOT	<b>Approuvé par</b> AG et CA Qualitévet
---------------------------------------	--	--

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

- Concevoir un guide des bonnes pratiques des analyses biologiques courantes réalisées au sein des établissements de soins, avec comme idée directrice d'aider le praticien à choisir les analyses qu'il pourra réaliser dans un contexte de traçabilité et de qualité ;
- Couvrir l'ensemble des analyses pouvant être réalisées au sein des DPE puis éditer des fiches de bonnes pratiques facilement consultables par le professionnel.

#### **Problématiques identifiées :**

Il est à prévoir quelques « interférences » avec les fournisseurs de matériel d'analyses biologiques et les laboratoires.

Ce travail est initié dans un contexte politique et déontologique particuliers : le vétérinaire n'a plus la possibilité d'être directeur d'un laboratoire d'analyses humaines et, à ce jour, il n'y a plus de formation à l'analyse de laboratoire accessible aux vétérinaires.

Par contre, la biologie est bien intégrée dans les structures vétérinaires ; aucun ou peu de cabinets restent indifférents à cette démarche (avantages – apports cliniques de « l'analyse au chevet du malade » + intérêt économique certain).

Dans le même temps, il existe une offre de choix importante en laboratoires vétérinaires dédiés à la biologie (laboratoires départementaux – laboratoires privés vétérinaires...) : le guide ne fera pas abstraction de l'existence de ces laboratoires mais au contraire encouragera à la complémentarité.

#### **Budget :**

Le budget global a été évalué à 20 000 euros, il se répartit comme suit :

- 2 à 3000 euros alloués aux frais réels ;
- 10 à 12 000 euros destinés à la partie rédactionnelle ;
- 5 à 6 000 euros consacrés à l'édition et à la diffusion du guide.

Les frais relatifs à l'indemnisation des participants sont pris en charge directement par les structures OPV, donc non inclus dans le budget global.

La responsabilité de la rédaction incomberait à des personnes extérieures rémunérées par Qualitévet, choisies parmi les consultants (équipe de Toulouse sur la biologie – Christine Médaille – associations des laboratoires AFLABV ou ADILVA ...).

#### **Financement ?**

- ➔ Le budget reste à affiner.
- ➔ Il sera nécessaire de réaliser un budget séparant précisément ce qui est en charge de QUALITEVET et ce qui reste à la charge des OPV.

#### **Discussion – Commentaires :**

<b>Rédigé par</b> Corinne BISBARRE	<b>Validé par</b> Jean-François ROUSSELOT	<b>Approuvé par</b> AG et CA Qualitévet
---------------------------------------	--	--

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

- N’y a-t-il pas un certain danger à faire appel à des experts extérieurs, qui vont écrire des guides destinés aux praticiens, et le guide sera-t-il alors en réelle adéquation avec le travail de terrain ? Ne vaut-il pas mieux faire écrire ce guide par des praticiens, puis le faire valider par les experts ?

Les « experts » et personnes extérieures sollicités pour la rédaction devront d’autre part prendre en compte les conditions d’utilisation des appareils d’analyses dans les DPE (configuration des locaux, pragmatisme des installations, manipulations par les ASV ...)

- La bactériologie sera-t-elle abordée ? Oui très probablement.
- Les tests rapides feront eux aussi partie de l’étude, sans pour autant faire une étude exhaustive de tous les tests disponibles sur le marché ; il s’agira avant tout d’évaluer les critères utilisés pour définir la meilleure méthode pour chaque type d’analyse (avantages – inconvénients ... comparés à la méthode de référence).
- Faut-il prévoir une partie concernant la gestion des déchets issus de ces analyses / DASRI ? : Oui sans doute.

#### Méthodologie de travail :

- Etablir la liste des examens pratiqués de façon quotidienne au sein des DPE, espèce par espèce ;
- Etablir la liste de celles qui sont externalisées ;
- Prévoir un questionnaire auprès des entreprises commercialisant les appareils, ainsi qu’auprès des laboratoires réalisant les analyses ;
- Etablir une fiche standard et un pré sommaire du guide.
  - Valider ces premières étapes. Puis,
- Etablir le sommaire du guide avec la liste des fiches à écrire ;
- Faire entrer en jeu les rédacteurs / experts, certains membres du groupe pouvant être rédacteurs selon le domaine concerné.

Depuis l’arrêté « établissement de soins » de 2015, il y a obligation à détenir un certain nombre d’appareils pour répondre aux différentes appellations des DPE :

- Pré analytique et analytique : aller du prélèvement jusqu’à l’interprétation du résultat, en tenant compte des notions de spécificité et de sensibilité ;
- La toute première question à se poser est : les analyses rendues actuellement dans les établissements de soins sont-elles interprétables ? doit-on se pencher sur leur validité, les méthodes de travail ?
- La seconde question à se poser est : L’analyse est-elle traçable ou non ? C’est au fabricant de répondre à cette question ;
- Le praticien doit donc être amené à se poser la question « suis-je ou non capable de réaliser telle analyse ? » il s’agit d’un niveau d’exigence ;

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

- ➔ Il doit être capable de détecter les possibilités d'erreurs, tant analytiques que techniques : comment le professionnel peut-il en arriver à conclure qu'il y a une erreur ?
- ➔ Il faut faire comprendre aux praticiens qu'ils doivent être capable d'assumer les analyses réalisées au sein de leurs DPE de bout en bout, y compris jusqu'à l'élimination conforme des déchets ;
- ➔ Il conviendra de rester synthétique, et de sélectionner des procédures pouvant aussi être expliquées à des ASV ;
- ➔ Si l'aspect technique doit pouvoir en partie être réalisé par l'encadrement ASV, la validation/interprétation du résultat reste un acte vétérinaire.

Pour certaines analyses, le groupe sera amené à définir une ou des méthodes de références.

#### **A réfléchir pour l'avenir :**

Volet formation par AFVAC, APForm , SNGTV ....

<b>Conclusion JF ROUSSELOT :</b>
----------------------------------

Ces deux importants projets ont été présentés de façon claire.

Se pose la question du financement (55 000 euros les deux) : les finances de QUALITEVET ne peuvent pas supporter un autofinancement ; au maximum, QUALITEVET pourra apporter 5000 euros par projet. Il y a donc nécessité de trouver des financements extérieurs. Le financement par l'administration paraît logique (DGAI pour partie bactériologie du groupe analyse biologiques et du guide hygiène). Si le financement par les laboratoires pharmaceutiques peut sembler envisageable pour le groupe hygiène, il n'est pas concevable pour le groupe analyses biologiques.

Il faut aussi garder à l'esprit que le plan Institutionnel Ecoantibio 2 ne pourra pas être accolé à une marque de laboratoire pharmaceutique. De même, le nom d'un laboratoire pharmaceutique ne pourra pas facilement être associé à des recommandations techniques d'utilisation.

Peut-être faut-il envisager de nouvelles formes de sponsoring avec des laboratoires pharmaceutiques, qui seraient garantes de notre indépendance ?

Dans l'attente de tels projets, il faut néanmoins réussir à débloquer des fonds afin de lancer les travaux. Doit-on envisager d'interroger la trésorerie de l'Ordre ? Peut-on demander des accords de financement aux organismes professionnels adhérents de QUALITEVET ? Doit-on conserver les deux projets ? Les redimensionner ? Les réponses de financement de l'administration, quant à elles, ne seront pas données avant la fin de l'année.

Dans l'attente de celles-ci, il faut :

- ➔ Rédiger une fiche projet pour chacun des deux groupes, avec un sommaire précis ;
- ➔ Editer un budget avec des paliers ;

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

- ➔ Appliquer les mêmes méthodes de travail aux deux projets : privilégier les réunions à distance, une journée réunion étant indemnisée sur la base de 30 AMO par personne + l'indemnisation des experts ;
- ➔ Garder à l'esprit que les budgets se répartiront sur 3 exercices (mai 2017 -> mai 2019) ;
- ➔ Voir si les projets peuvent être menés de façon sectorielle : mais cela ne pourra se décider qu'avec le sommaire de chaque projet ;
- ➔ Décider de la part d'autofinancement ;
- ➔ Rechercher les financements extérieurs – mais l'administration finance rarement au-delà de 30% du budget total.

**VOTE** : ce vote porte sur la question « les deux projets paraissent ils dignes d'être poursuivis ? »

**Projet hygiène** : retenu à l'unanimité.

**Projet analyse de laboratoire** : retenu à l'unanimité.

Les deux projets sont conservés car ils sont complémentaires.

L'étude se fera en mode projet.

**D'ici la prochaine réunion de QUALITEVET, chaque pilote de groupe de travail devra constituer un dossier à présenter aux organismes professionnels vétérinaires, ainsi qu'au ministère, à la DGAI et éventuellement à des partenaires commerciaux.**

Les membres de QUALITEVET présenteront les projets dans leurs CA respectifs : ils seront alors porteurs d'une proposition de financement.

Les pilotes des deux projets doivent se rencontrer pour que les deux projets soient lisibles en parallèles et complémentaires dans la démarche.

#### **Délais :**

Les sommaires de chaque projet devront être présentés en début d'automne 2017 (mi-septembre 2017).

Claire SCICLUNA se charge d'envoyer une fiche projet type au secrétaire général qui la renverra ensuite aux groupes de travail.

#### **4. GROUPE DE TRAVAIL ANESTHESIQUES VOLATILS – Claire SCICLUNA :**

Le questionnaire allégé concernant les anesthésiques volatils a été envoyé hier soir par Claire SCICLUNA – à valider.

Il sera ensuite envoyé rapidement à tous les confrères.

Le but du projet est d'anticiper et de ne pas se laisser imposer une réglementation contraignante.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

## 5. POINT SUR LE GBPMV :

### Fréquentation du site :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 1008 connexions pour 583 utilisateurs uniques. Cette fréquentation reste encore trop faible (7000 structures d'exercice référencées en France). **Il est nécessaire de relancer la communication, tant pour le GBPMV que pour le guide PHENIX.** L'importance de la communication sur ce guide a été rappelée lors de la dernière réunion des présidents.

Des démonstrations d'utilisation du Guide en direct ont été réalisées dans le cadre de la formation continue obligatoire au module sanitaire (formation pratique dans les DDPP).

L'adresse du guide a été transmise aux enseignants en pharmacie des écoles vétérinaires.

*Remarque : Demander à Anne LABOULAIS les références de la thésarde ayant lancé une enquête sur la bonne pratique des médicaments ainsi que son tuteur de thèse.*

### Concernant les évaluations :

- 70 établissements ont des données pertinentes (c'est-à-dire ont répondu en partie à au moins 1 questionnaire).
- Répartition : On compte 1 à 3 structures ayant commencé leurs évaluations par département, le plus souvent une par département.

## 6. SITE INTERNET QUALITEVET :

Claude BEATA a pris en charge l'important travail de créer une page de site INTERNET, visant à informer la profession sur la composition de QUALITEVET, ses travaux, son utilité.

Des liens ramènent vers les guides PHENIX et GBPMV.

Le principe de QUALITEVET n'est pas d'obliger les praticiens à entrer dans des démarches qualité mais de leur fournir des outils pour le faire, dans un objectif d'amélioration continue de leurs pratiques.

## 7. QUESTIONS DIVERSES :

- **Catherine ROY / Corinne BISBARRE** : compte rendu de la réunion avec la DGT du 19 mai 2017 et de celle avec ASN de mars 2017. Travail à réaliser sur le futur guide sectoriel en matière de radioprotection (demande faite à la profession).

<b>Rédigé par</b> Corinne BISBARRE	<b>Validé par</b> Jean-François ROUSSELOT	<b>Approuvé par</b> AG et CA Qualitévet
---------------------------------------	--	--

	<b>QUALITEVET</b>	<b>Direction</b> <b>Compte-rendu</b>	N° 23 MAI 2017 <b>VERSION 5 – REDACTION</b>
		<b>C.A. du</b> 23 Mai 2017	Date de diffusion

- **Claude BEATA** : propose un travail sur une visite de pré-adoption d'un animal – l'idée étant d'amener les clients chez le vétérinaire avant l'adoption d'un animal de compagnie : cette visite aborderait l'adoption, le suivi, l'insertion de l'animal dans la famille et dans la cité. Le but de ce travail serait de donner au vétérinaire une orientation générale sur les conseils en matière d'adoption.

Claire SCICLUNA propose d'élargir au cheval, et tous les gros animaux.

➔ *A mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.*

<p><b>PROCHAINE REUNION</b></p> <p><b>MARDI 19 DECEMBRE 2017</b></p> <p><b><u>Matin / 10 H – 12 H 30 = réunion des groupes de travail</u></b></p> <p><b>« Analyses biologiques courantes dans les établissements de soins vétérinaires »</b></p> <p><b>« Hygiène en Pratique Itinérante, Cabinet, Clinique et Centre Hospitalier Vétérinaire »</b></p> <p><b><u>Après-midi / 14 h 00 – 17 h 00 = CONSEIL D'ADMINISTRATION</u></b></p>
---

Fin de la réunion – 17 h 30

<b>Rédigé par</b>	<b>Validé par</b>	<b>Approuvé par</b>
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA Qualitévet